

LIEUSAIN - MELUN - DAMMARIE

Coup de froid sur le projet de superclinique



La direction des cliniques Saint-Jean à Melun et L'Ermitage à Dammarie vient de retirer du bureau de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) son dossier d'implantation à Lieusaint d'une superclinique de 250 lits.

(DR.)

Le report du projet n'est que temporaire. Mais le coup de semonce est tout de même rude à avaler pour Sénart. La direction des cliniques Saint-Jean à Melun et L'Ermitage à Dammarie vient de retirer du bureau de l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH) son dossier d'implantation à Lieusaint d'une superclinique de 250 lits. « L'ARH a émis des réticences sur notre projet », justifie le docteur Philippe Cosson, le PDG, qui comptait réunir ses deux établissements en un seul et même lieu à Sénart.

Mais pour le chirurgien, pas de panique. Pour lui, il s'agit juste d'un contretemps : « Plutôt que d'essayer de passer en force auprès de l'ARH, nous préférons attendre sa remplaçante, l'Agence régionale de santé (ARS), qui sera créée le 1^{er} avril. Autant traiter directement avec l'ins-

tance qui prendra toutes les décisions. Nous lui présenterons notre projet début avril. »

Je leur ai expliqué pourquoi implanter cette clinique à Lieusaint risquait de désorganiser la carte sanitaire

JEAN-CLAUDE MIGNON, député et maire de Dammarie (UMP)

Selon lui, sa future clinique inquiète les instances de santé car elle se rapproche trop de l'Essonne et risque de concurrencer les patientèles du futur hôpital sud-francilien en construction à Corbeil (Essonne) et de l'hôpital privé de Quincy-sous-Sénart (Essonne). « Et du futur hôpital de Melun Val-de-Seine ! », ajoute Jean-Claude Mignon, député et maire de

Dammarie (UMP). L'élu était furieux à l'idée de voir partir deux cliniques de son agglomération. Aujourd'hui, il se frotte les mains avec l'avis négatif de l'ARH : « Cette décision ne m'a pas surpris. C'est moi qui ai contacté l'actuel directeur de l'ARH, ainsi que le futur directeur de l'ARS, Claude Evin, et le directeur de la Cramif. Je leur ai expliqué pourquoi implanter cette clinique à Lieusaint risquait de désorganiser la carte sanitaire du sud de la Seine-et-Marne et d'une partie de l'Essonne. »

A Sénart, on tente de garder espoir. « L'ARS n'a aucune raison de refuser ce projet. Elle souhaite juste vérifier qu'il n'y a pas d'incohérence entre les différents projets sanitaires du secteur », estime Jean-Jacques Fournier, président du SAN (PS), luttant contre le spectre des précédents projets phares n'ayant pas abouti à Sénart (Grand Stade, Aquarium, tribunal

administratif...). « Les réticences de l'ARH nous ont surpris », confie le docteur Cosson. Pourtant, il se dit « pas inquiet » : « Notre projet est sur un territoire de santé différent de l'Essonne. Les études montrent que nos patientèles sont différentes. Les Seine-et-Marnais se soignent dans le département, pas en Essonne. La Seine est une vraie barrière démographique. »

En attendant le nouveau dépôt du dossier, l'agglomération de Melun profite du créneau pour lancer une contre-proposition : « La clinique pourrait s'installer à Boissise-le-Roi, sur les terrains des Portes du Gâtinais : 20 ha disponibles, très bien desservis par l'ex-N 7 et la D 472 », suggère Jean-Claude Mignon. La décision finale de l'ARS est attendue avant fin juin.